



*Ministère des Infrastructures, des
Transports Terrestres et du
Désenclavement*



Demande de renseignements et de Prix à compétition ouverte pour l'acquisition de véhicules à l'Unité de Gestion des Projets (UGP) dans le cadre du Programme d'Urgence de désenclavement (PUD)

N°D/1605/F

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le quotidien « l'AS » du 22 décembre 2022.
2. La République du Sénégal a sollicité un crédit de la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique (BADEA) en vue de financer le coût du Programme d'Urgence de Désenclavement (PUD) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour l'acquisition de véhicules à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du projet de construction la route Halwar – Diattar – Guia sur 42km (lot 01) et de la route Bambey-Baba Garage-Keur Samba kane-Touba Toul sur 44km (lot 02). Le marché est reparti en un seul (01) lot.
3. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE) SENEGAL, entité de mise en œuvre du projet, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des équipements demandés dans un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date de notification :

Trois (03) véhicules 4x4 pick-up double cabine

- 4 La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de prix à compétition ouverte tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *e-mail* : ageroute@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn, pdndiaye@ageroute.sn et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres du lundi au vendredi pendant les heures de travail de 08 heures à 17 heures (GMT) à compter du 22 février 2023 à l'adresse mentionnée ci-dessous AGERROUTE, Rue David Diop x Rue F, Fann Résidence, Dakar, Sénégal.

Un exemplaire de la DRP CO est disponible sur place pour consultation.

6 Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière

Le Candidat doit fournir la preuve écrite de sa capacité financière par :

Le Candidat doit fournir ses états financiers certifiés par un cabinet d'expertise comptable ou un expert-comptable agréé par l'ONECCA ou organe assimilé pour les trois (03) dernières années à compter de 2019 (2019, 2020 et 2021)

Capacité technique et expérience

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- i) avoir réalisé avec succès, au cours des trois dernières années à partir de 2019, une (01) prestation de même nature (fourniture de véhicules) d'une valeur minimale de **cinquante millions (50 000 000) FCFA. Cette prestation devra être justifiée par une attestation de service fait dûment signé par le client. A défaut, elle peut être justifiée en fournissant une copie du contrat signé et approuvé par l'autorité contractante.**
- ii) Fournir une attestation garantissant un service après-vente performant dans 03 grandes villes du Sénégal constitué de :
 - *Un magasin de stockage de pièces de rechange*
 - *Un atelier de réparation et d'entretien performant, disposant d'un personnel expérimenté dont un cadre supérieur et deux ouvriers qualifiés*
 - *Un véhicule de dépannage équipé de moyens de remorquage*
- iii) Fournir une liste de personnel qualifié parmi lequel il y aura le CV du Chef de garage avec un niveau de Technicien supérieur.

7 Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet en formulant une demande écrite, à l'adresse mentionnée ci-après Secrétariat Cellule de passation de marchés de l'AGEROUTE sise à **Fann résidence, rue David DIOP x rue F**, accompagnée du versement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA à verser au compte n° SN 153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE Sénégal auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies à Dakar. Un exemplaire de la DRP sera disponible et pourra être consulté sur place par tout candidat intéressé.

8 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *Secrétariat Cellule de passation de marchés de l'AGEROUTE sise à Fann résidence, rue David DIOP x rue F* au plus tard le **09 Mars 2023 à 10 h 30 mn précises (GMT)**.

Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après *salle de réunion de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x rue F, Fann résidence* le **09 Mars 2023 à 10 h 30 mn précises (GMT)**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'*un million (1 000 000) F CFA* émise par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget.

Les offres demeureront valides pendant une durée de *60 jours* à compter de la date limite de soumission.

La garantie de soumission reste valable 28 jours après expiration de la durée de validité des offres.

Le Directeur général

Ibrahima NDIAYE